Olemps
Côté Sud

N°16
JUILLET 2019

Photorama

2014/2019

Manifestations

Social

Urbanisme/Environnement

Communication

Enfance & Jeunesse

Olemps, 4e ville de l'agglomération ruthénoise est de plus en plus attractive.

L'enjeu est de maintenir et renforcer la dynamique démographique dont bénéficie la commune en mobilisant l'ensemble des atouts et des ressources disponibles pour accueillir une population nouvelle composée de jeunes actifs en recherche de services, de loisirs, d'un cadre de vie agréable tout en tenant compte des besoins de la population âgée et des plus fragilisés.

Ceci se traduit par une recomposition urbaine et la création de nouveaux quartiers (La Crouzette, les Côteaux de Lagarrigue), la construction de nouvelles structures (salle de Toizac, Dojo).

Quant au cadre de vie nous continuons de le préserver, « Olemps entre ville et campagne », et de l'améliorer par la création de liaisons douces, la mise en valeur des hameaux, la préservation de nos sites naturels (Bois de Linars), tout en maîtrisant nos dépenses énergétiques.

Le tissu économique va s'étendre sur la zone de Malan et se renforcer par la construction du Parc des Expositions.

Enfin, la forte implication de nos nombreuses associations participe au dynamisme de la commune, je les en remercie.

Je vous souhaite une bonne lecture en attendant la rentrée et toujours de nombreux projets.

Ensemble continuons à bien vivre Côté Sud

Sylvie LOPEZ
Maire

Vie municipale ..... p. 3
Photorama 2014/2019 ..... p. 5
Commissions municipales ..... p. 12
Communauté d'agglomération ..... p. 14
Associations ..... p. 19
Numéros utiles ..... p. 30
État-civil ..... p. 31

MAIRIE

Heures d'ouverture au public :
- Lundi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi : 8h30 à 12h00
- Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- 1er samedi du mois : 9h30 à 12h00 (sauf juillet et août)

Permanence des élus :
Le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00 (de septembre à juin).
Téléphone : 05 65 75 51 00
Site internet : www.mairie-olemps.fr
Mail : mairie@mairie-olemps.fr
Facebook Mairie : https://www.facebook.com/MairieOlemps

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire/Rédaction : commission communication - Conception et impression : Groupe Burlat Rodez

Inscriptions liste électorale et changement d'adresse

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions). Pour les autres personnes, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Pour vous inscrire, 2 solutions :

- **utiliser le téléservice** de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367) ;
- **venir en mairie pour** compléter le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription et apporter la photocopie d'un justificatif d'identité et photocopie d'un justificatif de domicile.

Si vous avez changé de domicile sur notre commune, vous devez nous le signaler de la même façon que ci-dessus.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Les élections municipales auront lieu le 15 mars pour le 1er tour et le 22 mars 2020 pour le 2e tour.

Point retrait d'argent

Si vous disposez d'une carte bancaire du Crédit Agricole, vous pouvez retirer de l'argent au bar de l'Olympe, place de la Fontaine.

Formation incendie

Les agents de notre collectivité ont suivi une formation incendie dispensée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Ils ont été initiés au maniement des extincteurs.

Bois de Linars

Suite à une convention de partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts), une éclaircie des plants de résineux est prévue pour 2020. Plantés vers la fin du siècle dernier, des arbres vont être coupés à raison d'une rangée sur 5. Si le côté esthétique du bois risque d'en souffrir, cette coupe s'avère nécessaire pour valoriser les plus beaux arbres.

Passerelle

La passerelle enjambant l'Aveyron, à Bénéchou, sera installée dans le courant du dernier trimestre 2019.

Deux tables et leurs bancs seront posés par nos agents sur l'aire de pique-nique.

Fleurissement du Centre Urbain

Six nouvelles jardinières ont été implantées dans le centre urbain en remplacement des vieux bacs à fleurs. Elles ont été fabriquées par une entreprise aveyronnaise et posées par nos agents.

Parc public

Afin de déambuler dans le parc en toute sécurité, des mâts d'éclairages (leds) de différentes hauteurs vont être implantés.

Des pergolas qui seront végétalisées, sont venues compléter l'aménagement de ce parc.

City stade

Les aménagements du City stade touchent à leur fin.

Dojo

Le dojo pourra accueillir les cours de judo et de karaté courant 2020.

Salle de quartier

Une nouvelle salle de quartier est en construction à Toizac. Les habitants de notre commune bénéficieront d'un nouveau lieu de rencontre dès la fin 2019.

Terrain de pétanque

Le terrain de pétanque des 4 Vents vient d'être agrandi, pour le plaisir des pétanqueurs.

Relevés de vitesse et comptage des véhicules

La commune a acheté un radar afin de connaître le nombre précis de véhicules et leur vitesse sur des lieux identifiés.

Se baser sur des chiffres concrets est bien plus parlant que des estimations visuelles, et reflète la réalité.

Alimenté par une batterie, cet appareil est accroché par nos agents sur un mât d'éclairage et les données sont enregistrées.

Les relevés montrent encore un non respect des vitesses autorisées.

Il appartient aux élus d'en tirer les conclusions et de prendre des mesures si besoin.

2 radars pédagogiques ont aussi été achetés et installés afin de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse réelle.

La sortie des immeubles « la Roseraie » a été sécurisée par la pose d'un miroir.

Défibrillateur

Deux défibrillateurs vont être installés devant la mairie et au stade de Lagarrigue. Ils viennent en complément de celui de l'espace Georges BRU.

Relation Police

En collaboration avec la Police Nationale, une réunion sur la prévention et la sécurité a eu lieu le jeudi 28 mars, à 14h00 à la salle 7-77. Les seniors avaient répondu présents.

Si vous rencontrez une difficulté, vous pouvez passer en mairie, où votre demande sera relayée auprès des services de la Police. En effet, depuis fin 2018, nous avons deux interlocuteurs de la Police Nationale à disposition de notre commune environ deux fois par mois.

Cimetière

La commune a fait réaliser une étude approfondie sur l'état du cimetière, par une société spécialisée. La réhabilitation et la réorganisation de celui-ci sont aujourd'hui nécessaires pour diverses raisons. Par souci de préservation de la salubrité, la réglementation exige, la décence des lieux et le respect dû aux défunts. Les sépultures doivent être entretenues et conservées en bon état. Par ailleur, la demande de nouvelles sépultures conduit à optimiser l'espace afin de répondre au mieux aux demandes des familles.

Pour cela, la municipalité a décidé d'engager une action d'envergure réfléchie qui comprendra différentes phases, dans le strict respect de la législation et en concertation avec les détenteurs de concessions.

La 1re phase va être lancée courant septembre durant laquelle la sélection des sépultures concernées par la procédure va être déterminée.

Plan canicule / Grand froid

Afin d'avoir un registre confidentiel à jour, le questionnaire concernant « Le Plan canicule / Grand froid » va vous être adressé. Si toutefois vous n'en étiez pas destinataire, vous pouvez passer en mairie le retirer ou le télécharger sur le site de la mairie : www.mairie-olemps.fr.

Conseil Municipal d'enfants

Une nouvelle élection du Conseil Municipal d'enfants a eu lieu le 25 mars 2019 : 20 nouveaux conseillers ont été élus. Bravo à l'ancien conseil pour les actions réalisées et bienvenue au nouveau.

Analyse des Besoins Sociaux des plus de 65 ans (ABS)

Courant 2017, une Analyse des Besoins Sociaux a été lancée. Une réunion de restitution a été organisée à la salle 7-77 après saisie des 238 questionnaires retournés. Aucune problématique majeure n'a été soulevée.

Place au civisme

Agglobus

Tout acte d'incivilité est interdit dans le bus : fumer, parler au chauffeur, se déplacer en rollers, mettre les pieds sur les fauteuils, …

Chiens

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité, la propreté et la sécurité publique de notre village.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, sacs poubelles éventrés, aboiements, animal non tenu). La commune a mis à disposition des bornes de propreté contenant des sacs à déjections canines.

Communication

Entrée Olemps

Site internet

La Lagarrigue

La Mouline

Toizac

Parking Relais

Manifestations

Vœux

Élus en marin

Tour de France (stade)

Feu d'artifice

11 novembre

Exposition Guerre 14/18

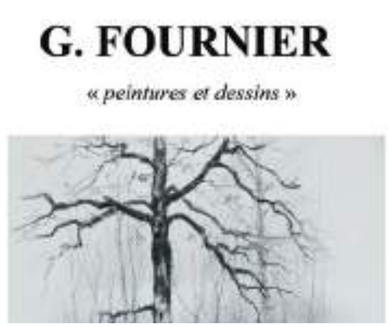

À ma'toile 2014

Le Groupe du Coin

Social

Défibrillateur

Présence verte

Conférence écran enfant

Conférence patrimoine

Enfance & jeunesse

RAM

Urbanisme Environnement

Parc public

Élection 2016

Élection 2019

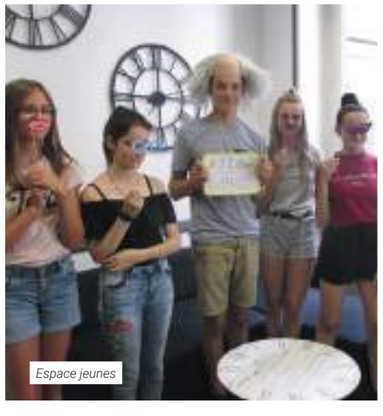
Espace jeunes

Espace jeunes

Boîte à livres

Futur Dojo

École Pierre Loubière (préau)

Salle de classe

Espace naturel sensible

Entrée

Espace G.Bru (Adap')

Lagarrigue

Lavoir (Manoir)

Médiathèque

Parking Relai

Abribus (Adap')

City Stade

Salle Toizac

Terrain de pétanque (Olemps)

Cimetière Jardin du souvenir

Finances, Marchés publics et Gestion du personnel

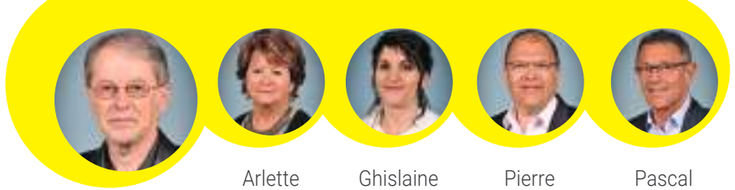

Françis AZAM — Arlette CARRIE — Ghislaine CRAYSSAC — Pierre MALGOUYRES — Pascal PRINGAULT

Une bonne gestion au service de la stabilité fiscale

Olemps présente **une situation financière équilibrée et saine** malgré la baisse des dotations de l'État.

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

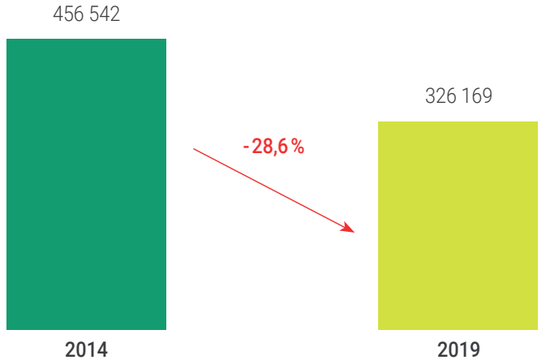

Les principaux indicateurs sont au vert :

Stabilité des taux communaux depuis plus de 10 ans :

- Taux Taxe Habitation 10,60 %,
- Taux Taxes Foncières sur Propriétés Bâties 20,63 %,
- Taux Taxes Foncières sur Propriétés Non Bâties 99,63 %.

Niveau élevé d'investissements : de 2014 à 2018, 6,3 millions d'euros ont été investis par la commune, soit un peu plus d'1,2 million d'euros par an, dans les domaines suivants :

- Travaux de voirie et réseaux,
- Éclairage public,
- Aménagements extérieurs :
  - Espaces verts,
  - Passerelle,
  - Parc Public.
- Construction et réaménagement de bâtiments :
  - Salle 7-77,
  - Georges BRU,
  - G roupe scolaire,
  - Salle de TOIZAC.
- Équipements sportifs :
  - City-stade,
  - Dojo,
  - Terrains de quilles, pétanque et tennis.
- Mobilier, matériel :
  - Camion,
  - Mobilier G. BRU et 4 Vents.
- Équipement informatique.

Un autofinancement important.

Un faible niveau d'endettement : l'encours de la dette au 1er janvier 2019 est de 1 009 059 € soit **290 € par habitant.**

Budget 2019

Lors de la séance du 18 mars 2019, le conseil municipal a adopté le budget 2019, marqué par :

- La réduction des dépenses de fonctionnement de -1,2 %,
- La stabilité de la fiscalité,
- La poursuite des investissements.

Le budget 2019 s'élève à 3 358 496 € dont 2 074 215 € en fonctionnement et 1 284 281 € en investissement.

Un soutien important au monde associatif et à la petite enfance

De 2014 à 2018, la commune a poursuivi son **soutien aux associations de la commune** avec un montant total de subventions accordées de 173 029 € sur la période, soit en moyenne 34 606 € / an.

Au-delà de la subvention, les associations bénéficient de la mise à disposition de salles pour l'exercice de leur activité et de la prise en charge des frais d'électricité, d'eau, de gaz et de ménage.

Une subvention est allouée à l'école privée « Les Grillons » : 177 130 € sur la période soit 35 426 € en moyenne / an.

La commune apporte un soutien au secteur de la petite enfance. Le montant total des aides allouées de 2014 à 2018 est de :

- La crèche « L'Enfant Do » : 428 178 €,
- « Les Francas » : 128 681 €.

Travaux et Urbanisme

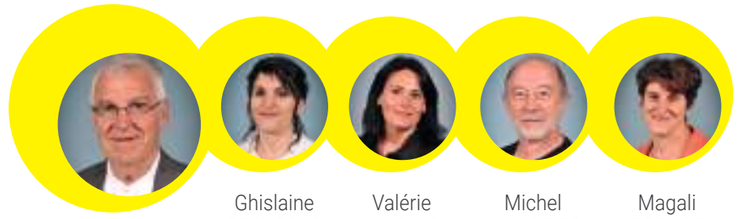

Edmond ROUTABOUL — Ghislaine CRAYSSAC — Valérie MARJAC — Michel PELLETIER — Magali POQUET

En 2018, d'importants investissements ont été réalisées dans les domaines suivants :

	Montants TTC	Subventions obtenues	
Bâtiments communaux	**291 678 €**	**146 249 €**	
École élémentaire Pierre LOUBIÈRE	270 996 €	89 576	DETR
		56 673 €	Rodez Agglomération
Espace Georges BRU	20 682 €		
Aires de jeux - Espace Public	**99 408 €**	**15 136 €**	
Création d'un City-Stade	73 349 €	15 136 €	Conseil Départemental
Parc salle 7-77	26 059 €		
Voirie	**164 977 €**	**31 225 €**	
Revêtement chaussée et trottoirs *(Rue de Ruffarenc, passage de Linars et Place de la Tourre)*	123 813 €	25 000 €	DETR
Réfection murs de soutènement *(Chemin de Canteserp et Haut de la Mouline)*	36 418 €	6 225 €	DETR
Sécurisation des riverains *(coussins berlinois et radar pédagogique)*	4 746 €		
Renouvellement véhicule et matériel *(camion polybenne w‹‹et désherbeur mécanique)*	**84 027 €**	**12 943 €**	Adour Garonne
Éclairage public « La Mouline »	**78 000 €**	**41 181 €**	TEPCV

Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Notre commune vient de déposer un dossier de candidature à un dispositif régional de valorisation des Bourgs Centres. La présence de Bourgs Centres dynamiques et attractifs dans les zones rurales, mais aussi situés, comme le nôtre, en zone péri-urbaine, est un gage de qualité de vie et de cohésion sociale. Ils constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie et participent à l'équilibre des territoires. Mais pour répondre aux attentes de leurs habitants, il faut être en capacité d'y maintenir, voire d'y densifier, l'offre de services, que ce soit en matière de santé, d'enfance, d'équipements sportifs, culturels ou encore touristiques. À travers ce contrat, la région Occitanie nous propose donc de contractualiser sur un programme pluriannuel, portant sur notre projet de développement de 2019 à 2021.

Ce contrat est tripartite : la commune d'Olemps, la région Occitanie et Rodez Agglomération. Le département et le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) y seront aussi associés. Il s'appuie sur un diagnostic approfondi et partagé, sur l'identification des enjeux et objectifs à moyen et long termes. Ces derniers sont déclinés sous forme d'axes prioritaires, puis d'actions concrètes.

La contractualisation autorisera le soutien financier des signataires lors de la réalisation des projets, c'est donc dire l'enjeu important que revêt sa signature. Le dépôt de ce dossier a été précédé d'un acte de pré-candidature que nous avons remis au mois de février et pour lequel la région a fait un retour très positif. La déclinaison du contrat s'appuie sur 3 axes :

Axe 1 - Renforcer l'attractivité du Bourg-Centre

- Assurer un développement maîtrisé de l'habitat,
- Requalifier les espaces et structurer les liaisons entre quartiers,
- Accueillir des équipements de dimension extra communale,
- Moderniser et développer les infrastructures,
- Favoriser le développement des commerces et des services de proximité.

Axe 2 - Engager la transition écologique et énergétique

- Prioriser les énergies renouvelables,
- Maîtriser les consommations énergétiques,
- Promouvoir la mobilité durable,
- Maîtriser et revaloriser les déchets,
- Préserver la biodiversité et valoriser les paysages.

Axe 3 - Favoriser les solidarités

- Création d'un point d'accès numérique,
- Accompagner les habitants tout au long de leur vie.

Le PETR Centre Ouest Aveyron

123 communes, 9 intercommunalités dont Rodez Agglomération, 155 000 habitants

Les PETR (Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux), créés par loi du 27 janvier 2014, ont vocation à être un outil de coopération entre EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), communes ou communautés de communes, sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non. Il s'agit d'un espace où s'élabore un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent. Ce projet d'aménagement, de développement économique, écologique, culturel et social a pour but de promouvoir un modèle de développement durable et d'en améliorer la compétitivité, l'attraction et la cohésion. C'est donc un cadre d'action pour répondre aux enjeux de développement qui dépassent le cadre des intercommunalités et nécessitent une mutualisation des ressources et compétences.

En termes de gouvernance, les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux comprennent un conseil syndical qui prend en compte le poids démographique des membres, chacun disposant au moins d'un siège et aucun ne pouvant disposer de plus de la moitié des sièges.

Créé en 2015, le PETR Centre Ouest Aveyron s'est donné 3 défis :

Le défi de l'attractivité

Redresser la pyramide des âges : 1/3 de la population est âgé de plus de 60 ans. Pour cela, il faut accueillir en priorité des jeunes actifs et des familles attirés par un bon niveau de services, un cadre de vie de qualité, des facilités de mobilité et une offre de logement diversifiée.

Le défi d'un développement économique équilibré

- Accompagner la mutation de l'agriculture qui représente encore 38 % des entreprises du territoire,
- Faire du tourisme un véritable levier économique,
- Soutenir les filières industrielles (aéronautiques, mécaniques…),
- Développer les filières en devenir (le numérique, l'environnement…).

Le défi de la mutualisation et de la coopération

Pour un maillage équilibré, il faut conforter les pôles majeurs, consolider le maillage de bourgs-centres, reconquérir les centres-bourgs.

Pour cela, via le PETR, les collectivités contractualisent avec l'Europe et la Région pour obtenir des financements de leurs projets par différents contrats :

Contrat territorial Occitanie

Sur la période 2015/2017, Rodez Agglomération a ainsi bénéficié de 588 K€ de subventions régionales pour un investissement total de 12,2 M€. La prochaine programmation est prévue pour début 2019 et nous pourrons y inscrire les projets communaux relevant d'un intérêt communautaire (circulation douce, bourg-centre,…)

Le programme LEADER

Il s'agit d'un programme de financement européen accompagnant des projets publics et privés sur les thématiques suivantes :

- Développement économique,
- Tourisme, Patrimoine, Culture et Services,
- Développement Durable.

Contrat de ruralité

C'est un contrat initié par l'État, associant le Département, la Région et la Caisse des dépôts et consignations. Il soutient les projets en lien avec :

- Les accès aux services, aux équipements et aux soins,
- La revitalisation des bourgs-centres,
- L'attractivité et le développement du territoire,
- Les mobilités durables et l'innovation numérique,
- La transition écologique et énergétique,
- La cohésion sociale, l'emploi et la formation.

Label TEPcv (Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte)

1,3 M€ d'aides d'État à disposition du PETR et 2 M€ pour Rodez Agglomération pour financer les projets de développement durable des collectivités.

Nous avons bénéficié de 41 181 € pour la rénovation de l'éclairage des Hauts de La Mouline.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Charte Plan Climat Air Énergie Territoriale

Rodez Agglomération s'est engagé dans le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territoriale) qui est une réponse visant à mettre en cohérence l'ensemble des mesures en faveur de l'habitat, de l'économie, des déplacements et du respect de l'environnement, avec pour fil conducteur, la qualité du cadre de vie.

Olemps a signé une charte d'engagement pour participer à un plan d'action.

Fibre optique dernières infos

Rodez Agglomération accompagne le déploiement de la fibre Orange sur les 8 communes. Le projet consiste à proposer une couverture totale en FttH à échéance 2020 auprès de l'ensemble des foyers de l'agglomération y compris les entreprises.

Ce déploiement progresse de manière très significative à l'échelle de l'agglomération avec des phasages proposés par Orange qui investit pour ce projet sur ses fonds propres.

Le déploiement suscite beaucoup d'interrogations de la part de nos concitoyens, notamment sur les adresses éligibles et le délai de réalisation.

Vous pouvez vous renseigner auprès de l'opérateur Orange :

- Orange.fr : http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre,
- Tél. 3900,
- Boutique Orange.

Les administrés qui ne sont pas éligibles peuvent également manifester leur intérêt sur :

- Interfibre.orange.fr,
- Tél. 3900,
- Tél. 3970,
- Boutique Orange.

Les syndics, quant à eux, peuvent appeler la hotline 0800 38 38 84.

Pour les professionnels :

- Tél. 05 65 73 83 09
- Mail : jean-paul.teissier@rodezagglo.fr qui pourrait leur proposer en complément des solutions alternatives.

Actuellement, 400 foyers sont éligibles sur la commune d'Olemps.

Musée SOULAGES

Création d'un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)

L'inauguration du Musée SOULAGES de Rodez en mai 2014 a été la concrétisation d'un projet initié en 2004 par Rodez Agglomération. En 2005, Pierre SOULAGES, qui est né et a grandi à Rodez, a officialisé avec son épouse Colette, une donation exceptionnelle à sa ville natale pour la création d'un musée. Une deuxième donation est intervenue en 2012. À ce jour, l'artiste a fait don de 500 pièces, dont 250 œuvres : 35 huiles sur toile, 100 peintures sur papier et un ensemble d'eaux fortes et estampes. La construction du Musée SOULAGES, qui a reçu l'appellation « Musée de France », a été financée majoritairement par Rodez Agglomération, avec des participations de l'État, de la région Midi-Pyrénées, du Conseil Départemental de l'Aveyron et de la ville de Rodez.

Afin de conforter le développement du musée et d'assurer la mise en valeur de l'œuvre de l'artiste, la communauté d'agglomération Rodez Agglomération, le Département de l'Aveyron, la Région Occitanie et l'État ont convenu de créer un EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle), conformément aux articles L.1431-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, pour assurer la gestion et le développement de ce projet culturel. La loi du 4 janvier 2002 a créé la forme juridique de l'EPCC, qui constitue une structure de gestion autonome, adaptée aux activités culturelles et artistiques répondant à une mission de service public.

Les collectivités territoriales partenaires ont acté par délibérations concordantes en décembre 2017 le principe de participation à la création d'un EPCC pour la gestion et le développement du musée SOULAGES. L'établissement à caractère administratif ainsi créé aura pour missions principales la présentation au public, la conservation et la mise en valeur de l'œuvre de Pierre SOULAGES, la mise en valeur de la création contemporaine par l'exposition d'œuvres d'artistes vivants et le suivi d'une veille scientifique propre à l'œuvre du peintre.

Exposition temporaire « Yves KLEIN. Des cris bleus ... »

L'exposition d'été du musée SOULAGES, organisée du 21 juin au 3 novembre 2019, est consacrée à l'artiste Yves KLEIN. De renommée internationale, il est l'artiste français le plus connu et le plus côté notamment pour ses *Anthropométries* et ses œuvres bleues (l'IKB étant un bleu outremer déposé en 1960 à l'INPI, Institut National de la Propriété Industrielle).

La 4G peut perturber ponctuellement la réception de la TNT

Pourquoi la 4G peut-elle perturber la TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique (si la réception est mauvaise, contactez directement votre opérateur).

Que faire en cas de perturbations ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et les opérateurs de téléphonie mobile vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau.

Si vous résidez en habitat collectif, signalez vos perturbations TNT à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble qui effectuera les démarches.

Un diagnostic réalisé par l'ANFR permettra de confirmer ou non que les mises en service 4G sont à l'origine du brouillage

En cas de brouillage avéré par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes rappelé dans les jours qui suivent votre démarche pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des solutions simples pour remédier aux perturbations causées par la 4G ont été identifiées. Elles sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile. Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite en saisissant l'ANFR via l'une des deux plateformes de contact ci-dessous.

Site : assistance.recevoirlatnt.fr ;

Tél. 0 970 818 818 (appel non surtaxé).

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Les entrées de toutes les villes se ressemblent, se banalisent et sont envahies par les publicités ou les signalétiques commerciales. Le RLPi participe à la protection des paysages, des points de vue et entrées de villes en tendant à contenir la prolifération de l'affichage publicitaire et en harmonisant les cadres réglementaires des appositions d'envergure.

Concrètement, ce qui change :

- Supports de publicité moins nombreux,
- Imposition à tous d'une règle locale en matière d'implantation, d'insertion et de qualité des dispositifs publicitaires et d'enseignes,
- Demande d'autorisation ou déclaration pour toutes les adaptations, modifications… et installations d'enseignes ou de publicités,
- Interdiction de la publicité au sein du SPR (Site Patrimonial Remarquable) sauf sur mobilier urbain,
- Mise en conformité obligatoire avec le nouveau règlement pour toutes les entreprises, avant le 30 janvier 2020 pour les publicités et avant le 30 janvier 2024 pour les enseignes.

Le Site Patrimonial Remarquable

Le SPR (Site Patrimonial Remarquable) fixe un cadre général pour la qualité architecturale et le respect des paysages.

Hormis les monuments historiques, des bâtiments ou des espaces non bâtis méritent également d'être conservés et valorisés car ils constituent l'identité du territoire. Plus de cent villages ou hameaux remarquables ont ainsi été recensés, constitués généralement autour de châteaux, d'églises ou de chapelles, de fermes…

Le SPR précise les conditions de restauration des bâtiments existants mais aussi des constructions nouvelles dans ces secteurs.

Médiathèque

En octobre dernier, nous avons participé au festival du livre de jeunesse de Ste-Radegonde pour la deuxième fois avec beaucoup d'enthousiasme.

Nous avons également réalisé une exposition à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 14-18, elle a beaucoup intéressé petits et grands.

Lors du mois du film documentaire, le film « D'eau et de lumière » a été projeté aux Olempiens et aux classes de la commune. Les deux projections ont tenu toutes leurs promesses et les débats ont été animés.

Nous avons élaboré deux spectacles sur le thème de l'hiver que les petites sections, les crèches et le RAM ont vu.

À la demande de certains abonnés, nous avons proposé, en février, pour la troisième fois un atelier créatif pour recycler les vieux livres. Cette soirée a fait le plein et les participantes sont toutes reparties avec leurs belles créations !

À l'occasion du Printemps des poètes, les écoles de la commune ont participé à notre atelier « Une poésie dans la poésie » qui consistait à créer une poésie dans une poésie existante en entourant des mots. Ces travaux ont fait l'objet d'une exposition à la médiathèque, ouverte à tous et que les élèves ont pris plaisir à montrer à leurs parents.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons participé à l'opération « Partir en livre ». Ainsi des lectures ont été proposées aux enfants dans le parc de la salle 7-77 en juillet.

Nous continuons de recevoir les classes trois fois par semaine avec différents ateliers autour du livre et les « Conteuses à la coccinelle » viennent toujours les premiers mardis pendant les petites vacances.

C'est l'occasion de vous parler de notre page Facebook (@mediathequeolemps). Nous y mettons beaucoup d'infos, des coups de cœur littéraires, des histoires insolites sur la vie de la médiathèque, nos spectacles etc…

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter votre compte abonné sur le site de la médiathèque (http://olemps-pom.c3rb.org/), prolonger ou réserver vos documents et consulter le catalogue.

Nous avons un grand projet qui devrait voir le jour cette année, il s'agit d'un « escape game » qui se déroulera à la médiathèque !

Le film « D'eau et de lumière »

RAM

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, de rencontres et d'échanges au service des parents, des futurs parents, des assistantes maternelles (et ceux qui souhaitent le devenir) et des enfants.

Le RAM propose des temps collectifs le mardi matin à partir de 8h45 et jusqu'à 11h45. Les haltes jeux sont gratuites, sans inscription et ouvertes aux assistantes maternelles, aux parents, grands-parents et gardes à domicile. Des ateliers thématiques sont proposés ponctuellement aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles de la commune. Ces temps d'éveil et de jeu représentent pour l'enfant un espace de socialisation en douceur et en présence de l'adulte. C'est un lieu de ressource, d'échange et de partage pour les adultes.

L'animatrice accompagne les parents dans leur recherche de mode de garde et tout au long de l'accueil de leur enfant : liste des assistantes maternelles, aide à l'élaboration ou aux modifications du contrat de travail…

L'animatrice peut vous recevoir lors de permanences le lundi de 12h30 à 15h00 ou sur rendez-vous les lundis, mardis et vendredis.

Pour plus de renseignements :

Mail : ram@olemps.mairie.fr

Tél. 05 65 75 51 08

Point sur l'année 2018

Pour la première fois l'année dernière, l'animatrice a organisé des temps festifs à destination des enfants, des assistantes maternelles et des parents (famille). Lors de ces deux rencontres, les participants (plus de 50 par événement) ont pu découvrir la littérature jeunesse à travers les représentations de Laetitia CADOR (lectrice en mouvement) ainsi qu'une exposition de livres pour tout-petits (en partenariat avec la médiathèque).

RAM

Espace Jeunes

Depuis 2018, les jeunes entre 14 et 17 ans disposent d'un lieu, dans la salle 7-77, pour se retrouver entre amis, échanger, faire des activités le vendredi soir de 18h30 à 22h30 ou le mercredi après-midi de 14h30 à 18h30.

Pendant les vacances de nombreuses activités sont proposées : escape game, laser game, trottinettes tout terrain, paddle…

Tu souhaites t'inscrire ?

Mail : jessica@mairie-olemps.fr

Port. 06 77 43 99 64

L'adhésion est de 5 € à l'année. Pour certaines activités un supplément peut être demandé.

Espace jeunes

Anim'Olemps

Programme de la Fête d'Olemps 2019

Samedi 5 octobre

13h30 : Olemp'iade de VTT

19h00 : Espace sportif Georges BRU

- Apéro musical,
- Repas : Cochon à la broche - pommes de terre sautées.

21h00 : Feu d'artifice (offert par la mairie) suivi de la soirée « Années 80 » avec France et ses danseuses.

Dimanche 6 octobre

07h00 : Tripoux - soupe au fromage et petit déjeuner sucré,

09h00 : Vide-grenier,

14h00 : Concours de pétanque en doublette.

Fête foraine durant tout le week-end.

Basket Club Olemps

Cette année, le Basket Club Olemps retrouve une nouvelle dynamique avec des bénévoles plus nombreux. L'ambiance conviviale s'est exprimée notamment en début de saison à une soirée d'intégration à la salle 7-77 avec joueurs, parents et partenaires.

Les équipes seniors Féminine et Masculine sont en haut du tableau du championnat pré-régional. Cette année, avec le soutien des supporters et une seule défaite dans la saison, l'équipe 1 seniors Masculins monte de Région 3 en R2. Le 1er juin a été l'occasion pour le club de se retrouver à l'espace sportif Georges BRU pour la 1/2 finale Playoffs pour le titre Régional.

Les joueurs les plus jeunes apprennent les valeurs du basket le samedi matin, le soir en semaine ou le mercredi après-midi pour les autres catégories.

Pour plus de renseignements :

Facebook : https://basket-olemps.fr/,

Facebook : https://www.facebook.com/basketolemps/,

Instagram : https://www.instagram.com/basket_club_olemps/.

Renseignements et inscriptions :

Vendredi 6 septembre en fin d'après-midi et samedi 7 septembre à l'espace sportif Georges BRU.

OBAD

Samedi 30 mars 2019, l'OBAD, le club de badminton, a organisé à l'espace Georges BRU sa 7e édition du tournoi « Very Bad Night ». Le principe de ce tournoi de badminton hors du commun, c'est avant tout une inscription sur un tableau (le double), un repas servi vers 22h00 (aligot, saucisse), du badminton en soirée, et durant une partie de la nuit, de la musique, et surtout, beaucoup de convivialité !

Cette année, près de 100 joueurs de tout classement (P, D, R), issus de tout l'Aveyron et des départements limitrophes, sont venus taper le volant.

Grâce à nos partenaires, plus de 500 € de lots ont pu être offerts !

L'ensemble du bureau tient particulièrement à remercier ceux qui ont permis que la Very Bad Night en 2019 soit encore une réussite : tous les bénévoles, la mairie, nos partenaires (l'Artisan du Fruit, Point Vert - La Primaube, Aveyron Foie Gras, conserverie QUATREFAGES, Cave Ruthène).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le mardi de 20h00 à 23h00 et le jeudi de 19h30 à 23h00 pour les adultes, et le jeudi de 18h00 à 19h30 pour les jeunes.

Facebook : Olemps Badminton,

Site : www.obad-badminton.fr.

À très vite !

Jazz Olemps

Forte de ses 110 adhérents, l'association Jazz Olemps propose des cours de danse à partir de 4 ans jusqu'aux adultes.

Sous la responsabilité de la dynamique Camille SEVERAC, les filles et un garçon répètent le lundi soir, le mercredi après-midi et le mercredi soir grâce à la municipalité qui met à disposition la salle 7-77 et l'espace Georges BRU et offre une subvention pour les financements.

Développement de la motricité et de la coordination pour les plus petits, acquisition de rythmes et de techniques pour les plus grands, les participants ont proposé le résultat de leur travail lors du gala annuel qui s'est tenu le samedi 29 juin 2019 à la salle 7-77.

Afin d'en garder des souvenirs, le gala était filmé par Vidéo Séverac et les photos étaient prises par Émeline du studio The End, immortalisant les danseurs.

Les chorégraphies, imaginées par la professeure sur des musiques actuelles, ont permis aux spectateurs de mesurer le chemin accompli par chaque danseur, petit ou grand !

« Poursuivant sa carrière dans d'autres lieux, Camille SEVERAC laisse le poste d'enseignante à Léonie BONNEFÉ qui complétera l'offre de l'association par des cours de Hip-hop et de danse classique ».

École Primaire Pierre LOUBIÈRE

À la rentrée 2018/2019, l'école publique d'Olemps arborait un nouveau visage, en se transformant en école primaire, résultat du regroupement des écoles maternelle et élémentaire. C'est désormais un seul établissement de 10 classes, conduit par 12 enseignants et dirigé par une directrice Mme Florence BAUGUIL. Quatre nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe en remplacement notamment de M. HAYS et Mme GUIBERT qui ont fait valoir leur droit à la retraite. Ce regroupement est surtout administratif car les deux entités scolaires sont maintenues. La spécificité de la maternelle est maintenue : les élèves de cycle 1 restent dans l'aile droite de l'école et évoluent toujours dans deux cours de récréation spécifiques avec des horaires de cantine à part.

De nouveaux travaux clôturaient un programme de plusieurs années de rénovation et d'agrandissement de l'école voulu par la mairie. Une classe supplémentaire a permis l'accueil d'une nouvelle section « Grande Section/Cours Préparatoire » côté élémentaire (pour la première fois, une employée municipale Patricia CAUBEL y seconde la maîtresse). Les plus grands ont aussi pu profiter du nouveau préau bâti pendant l'été, de nouveaux sanitaires ont été construits.

Toutes les classes sont désormais équipées de tableaux interactifs et d'ordinateurs portables. De plus, de magnifiques tracés ont été réalisés dans les 4 cours de l'école pendant les vacances de Toussaint (terrains de foot, de handball, marelles, circuits routiers, etc…).

Consciente des efforts déployés par la mairie pour le bon fonctionnement de son école publique, toute l'équipe éducative la remercie vivement !

D'un point de vue pédagogique, les actions menées tout au long de cette année clôturaient la dernière année du projet d'école bâti il y a 4 ans. Un nouveau, tourné vers le développement durable et le « vivre ensemble », a été présenté au dernier conseil d'école.

Deux classes de découverte ont été proposées aux élèves de maternelle (écriture d'un conte avec la célèbre auteure d'albums Claude CLEMENT) et aux élèves de CM1 et CM2 (« Les énergies » au centre de La Vignole dans les Pyrénées-Orientales). Les élèves de maternelle se sont rendus 2 fois au cinéma de Baraqueville dans le cadre du dispositif « Maternelle et cinéma ». Tous les élèves de l'école ont participé chaque trimestre aux activités proposées par les bibliothécaires d'Olemps que nous remercions aussi pour les documents, les films ou expositions qu'elles mettent à disposition de l'école. Les enseignants ont travaillé avec divers organismes proposant des animations : présentation d'instruments par le Conservatoire de Musique pour toutes les classes à partir de la Grande Section, lecture offerte à

Adoubement

tous les élèves par l'association « Lire et Faire lire » que l'équipe pédagogique et les enfants remercient chaleureusement, création de danse contemporaine pour les CE1 et CE2 avec la Mission Départementale de la culture, intervention du calligraphe Xavier PITON en CP, du CPIE et du personnel de l'agglomération ruthénoise pour conduire avec les CE2, CM1, CM2, des activités sur les énergies et les déchets…

Sur le plan des activités physiques, les élèves de GS, CP, CE1 et CM2 sont allés à la piscine Aquavallon, les rencontres USEP ont été reconduites avec les écoles de Luc La Primaube et Flavin (randonnées, sports collectifs, etc…). Certains de nos élèves ont participé au Cross départemental et se sont même distingués par leurs performances.

Dans le cadre des activités de découverte du patrimoine, des sorties ont été organisées pour la visite du château de Calmont (GS/CP), du château de Belcastel (MS), du parc animalier de Montrozier (PS), de l'écomusée de Cuzals dans le Lot (CE1/CE2), du bioréacteur de Tryfil dans le Tarn (CE2/CM1/CM2), du Conservatoire du Châtaignier à Rignac. La plupart des classes a assisté aux spectacles des Jeunesses Musicales de France à la MJC de Rodez. Enfin, cette année, des actions ont été menées autour des commémorations du centenaire du 11 novembre (cérémonies, chants, visites d'expositions…)

Pour la première année, la salle 7-77 accueillait « Écoles qui chantent », un dispositif proposé par l'Éducation Nationale pour promouvoir le chant à l'école. Tous les élèves se sont produits devant une salle comble ! Enfin, l'année scolaire s'est achevée par la traditionnelle fête de l'école, moment de rencontres privilégié qui fait toujours le bonheur des parents et des enfants ravis de se produire devant les leurs. Cette fête fut l'occasion de marquer le départ en retraite de Mme HAYS, qui a exercé 15 ans en Moyenne Section de maternelle à Olemps et aussi de saluer le départ de Mme FARDEAU, tantôt présidente ou membre actif de l'Association des Parents d'Élèves. Ces deux personnes ont œuvré avec énergie et grande conscience pour notre école ! Nous leur souhaitons le meilleur pour leur nouvelle vie !

Écoles qui chantent

Gym Danse Olemps

La saison 2018/2019 des danses traditionnelles s'est clôturée par une superbe soirée autour d'un bon repas, les tables étant joliment décorées d'énormes œufs et de magnifiques poules. Merci beaucoup à Anne-Marie pour sa créativité et son aide précieuse au sein du club.

Cette année une vingtaine de personnes est inscrite à la marche avec bâtons qui a lieu le mardi à 9h00, départ devant la salle Georges BRU.

Les cours de gym continuent d'être assurés par Cindy le lundi et mercredi de 20h00 à 21h00 et le cours d'IBS (Intensif Body Sport) par Willy le lundi de 19h15 à 20h00.

La soirée du 16 mars 2019 au profit du Téléthon a permis de récolter 762 € qui seront reversés en décembre à l'AFM.

Merci à tous pour votre participation.

L'assemblée générale et les inscriptions pour 2019/2020 auront lieu le mercredi 11 septembre à 20h00 salle 7-77.

Composition du bureau :

- Mme Françoise GALTIER, présidente,
- Mme Françoise GALEOTE, trésorière,
- Mme Séverine LAPERT, secrétaire,
- Mme Stéphanie DUVAL-MARTY et Mme Angélique NATIEMBE, membres actifs.

Renseignements :

- Mme Françoise GALTIER - Tél. 05 65 68 25 11

Judo

Ils sont toujours motivés et nombreux à pratiquer le judo sur Olemps. Les cours sont les jeudis après l'école encadrés par Amilcar JACINTO avec l'aide de Dominique BORIES. Vous pouvez venir nous rencontrer.

Pour plus de renseignements :

Meritxell OLIVE POCH, présidente

Tél. 06 75 57 62 00

Les Alertes

Les Alertes sont très occupés : activités tous les jours

Dès janvier, les Alertes sont sur pied pour les concours de belote avec les adhérents des clubs voisins.

Le lundi, aux premiers rayons du printemps, ils se sont retrouvés pour des après-midi de randonnées et c'est un groupe d'une centaine de marcheurs qui a sillonné les sentiers d'Olemps.

Si vous passez sur les chemins du Parc public le mardi matin, vous verrez les gymnastes entretenir leur souplesse dans la salle 7-77, et le mercredi vous ne pouvez pas ne pas entendre les belles voix et magnifiques chants de nos choristes. Ce groupe va fréquemment apporter de la joie et un peu de bonheur aux pensionnaires des maisons de retraite de l'agglomération.

Le jeudi, c'est au tour des joueurs de tarot, belote, scrabble et tous les jeux de société d'envahir la salle des Bleuets, et dès les beaux jours les voilà à l'espace des 4 Vents pour des parties de pétanque.

Au cours de l'année, ils se retrouvent pour partager des repas, des sorties à la journée agrémentées de découvertes de sites, d'entreprises. En été, c'est lors d'une journée champêtre sur le site de notre Versailles en Ségala qu'ils deviennent nomades !

Voici l'automne et le moment de prévoir notre promenade dans les châtaigneraies afin de préparer notre grillée et goûter le cidre nouveau.

Début octobre, un petit voyage de quelques jours permet de changer d'horizon et faire provision de soleil.

Le Père Noël ne les oublie pas. Cette dernière année, ils ont invité les enfants des deux écoles à les rejoindre pour assister à un spectacle de magie. L'après-midi s'est clôturé par un goûter.

Quelques journées leur permettent d'échanger avec les membres des clubs voisins mais également du département.

Alors… ne croyez pas que nos prédécesseurs ont choisi le nom du club sans réflexion, les différentes activités nous permettent de rester « alertes », d'être actifs, de se retrouver, de partager. N'est-ce pas la meilleure des thérapies pour rester en forme de corps et d'esprit et évidemment alertes et joyeux !

Nous invitons tous les seniors à venir passer quelques instants, et peut-être viendront-ils un jour nous rejoindre.

La Petite Récrée

Pour des loisirs éco-responsables

La Petite Récrée d'Olemps (accueil de loisirs des Francas) a comme objectif général de « faire de l'enfant d'aujourd'hui l'adulte de demain le plus responsable possible, dans la société la plus démocratique possible » (projet éducatif).

Un axe fort autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable est mis en avant. L'accueil de loisirs a comme objectif d'acquérir le label « centre A'ERE » (ERE : Éducation Relative à l'Environnement).

10 thématiques sont à développer et à valider : la citoyenneté, la communication, la solidarité, les déchets, les ressources, l'alimentation, la consommation, l'environnement, les locaux et les transports.

Parmi les projets mis en place : la création d'un refuge LPO. Il s'agit d'un terrain où le propriétaire s'investit en faveur de la préservation de la biodiversité locale.

Dans ce cadre, l'équipe pédagogique a installé dans le jardin du Manoir (un grand merci aux agents de la mairie pour leur coup de main) 5 nichoirs dont 2 fabriqués avec les enfants, des mangeoires et des abreuvoirs.

Au moins 2 des nichoirs installés ont accueilli des hôtes, des mésanges charbonnières.

Grâce à ce type de projet, les enfants, ces futurs citoyens, prennent conscience de leur impact sur l'environnement.

LPO à Vabre

École Les Grillons

Arts et expression :

Nous avons choisi de mettre en avant pour cette année scolaire le développement de l'expression personnelle et collective chez les élèves en l'associant à divers domaines artistiques :

- Les arts visuels,
- Les arts du cirque,
- La musique,
- Le cinéma,
- Le théâtre.

L'objectif général est de favoriser chez l'élève l'expression, la création et l'épanouissement autour d'un art mettant en jeu le langage (oral, écrit), le graphisme, (peinture, dessin, image…), le corps… dans un ensemble cohérent mais diversifié et recherchant le développement des interactions et les liens entre les disciplines, les classes, les élèves, les partenaires extérieurs…

Théâtre :

« Il était une fois… » aux Grillons.

Les élèves des classes CE et CM de l'école Les Grillons ont assisté à la représentation du spectacle « Il était une fois » proposé par « la Compagnie création éphémère ». Ce spectacle sur le thème de l'abandon reprenait deux grands classiques de la littérature française « Le Petit Poucet » ainsi que « Cendrillon ».

Marie des Neiges FLAHAUT, la réalisatrice, a souhaité créer un spectacle muet, reposant uniquement sur le langage corporel universel.

Seules, la musique et la lumière accompagnaient les comédiens du « Centre Dramatique pour comédiens différents ». Ces derniers portent en eux cette force créatrice qui transporte dans un univers poétique et empreint d'une forte humanité.

Arts visuels :

Les élèves ont participé à un itinéraire d'éducation artistique et culturelle proposé par la Mission départementale « Aveyron culture ». Ce dispositif a pour but de développer et promouvoir la culture avec la mise en réseau des acteurs locaux.

C'est dans ce cadre que les élèves ont rencontré l'auteur de BD aveyronnais Pascal CROCI connu notamment pour ses œuvres rendant hommage à la littérature fantastique et gothique. Dans un premier temps, Sonia REYNES, déléguée arts visuels à la mission départementale, a proposé une introduction à l'histoire de la BD et une initiation à quelques notions techniques. Dans un second temps, les élèves ont pu échanger avec Pascal CROCI autour de son travail, de ses œuvres. Lors d'un atelier de pratique, ils ont pu illustrer et colorer un court texte issu de leur imagination, en 3 images maximum, façon story board.

Les arts du cirque :

Pour cette fin d'année, l'école Les Grillons accueille pendant un mois la Compagnie « AZTEC ». Cette association a pour but la création artistique et le développement du Cirque/Théâtre comme mode d'expression.

Linda et Grégoire arrivent avec leur grande malle d'instruments de jonglage (balles, foulards, massues, assiettes chinoises, diabolos…) leur fil de funambule, le globe d'équilibre et les tapis d'acrobatie.

Les acquis individuels sont : la psychomotricité, la confiance en soi, le respect et la confiance en l'autre, le sens de l'équilibre, la découverte de l'espace autour de soi et l'autodiscipline.

Les acquis collectifs sont : un travail fait en coopération et non en compétition, renforçant ainsi la solidarité dans le groupe, le développement des moyens de communication non verbaux (regard, toucher, expression corporelle et artistique…)

Les artistes professionnels permettent aux enfants de goûter aux joies du cirque, une autre manière de vivre son corps, tant dans l'expression que dans les apprentissages.

À travers l'activité cirque, l'enfant trouve une manière de s'exprimer qui lui est propre et unique.

Les techniques apprises sont un prétexte à se mettre en avant et exprimer sa personnalité sans être effrayé par le regard des autres, renforçant ainsi sa confiance, son bien-être et son imagination.

On ne se contente plus de regarder, on participe !

Les Jardins de l'Optimisme

Cette année, la nouveauté, c'est la création d'une grainothèque, enrichie de graines récupérées par nos jardiniers. Venez nombreux les échanger avec les vôtres.

Le printemps précoce et le temps doux de février ont incité nos jardiniers à semer tôt.

Des essais sont en cours :

- Plantations sur buttes,
- Plantations sous paille,
- Pommes de terre sous gazon.

Toujours dans un esprit de convivialité et de respect de l'environnement, nous allons continuer à faire fructifier nos jardins.

Casier grainothèque

Médiété 12

Avec le Médiété, votre corps n'est plus une limite, il devient votre allié au quotidien.

Quels que soient votre âge et votre niveau, le Médiété s'adresse à vous qui souhaitez retrouver la maîtrise de votre corps, développer votre bien être mental et physique et soulager vos douleurs au quotidien.

Le Médiété est une méthode qui permet de pratiquer une activité tout en protégeant votre corps, pour le rendre agile et tonique.

Adapté à votre santé, le Médiété consiste à travailler souplesse, renforcement des muscles profonds, gainage, posture et équilibre.

Les séances de Médiété se déroulent salle des 4 Vents :

- le mardi de 18h00 à 19h00,
- le jeudi de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30.

Port. 06 20 94 07 47

Mail : mediete12for@gmail.com

Olemps Sourire

Olemps Sourire compte désormais 56 adhérents, en partie grâce à la réalisation d'un répertoire des professionnels de la commune, distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Cette initiative a beaucoup plu et intéressé les commerçants, artisans et professions libérales. Nous en sommes ravis.

Le bureau reste le même :

- Thierry TEULIERES, président,
- Sylvie BALDET, trésorière,
- Martine CARCENAC, secrétaire.

Et toujours la bonne équipe de bénévoles qui nous aident lors de chaque manifestation.

Elles restent les mêmes, à savoir :

- Distribution de fleurs pour la fête des Mères,
- Vide-grenier au profit du Téléthon le 1er week-end de juin,
- Marché gourmand fin juin animé cette année par « La Déryves »,
- Tombola de la rentrée,
- Petit déjeuner le dimanche de la fête,
- Spectacle de Noël offert aux enfants des crèches et des écoles,
- Tombola au champagne.

2019 est l'année de la signalétique, problème récurrent pour les professionnels de la commune depuis des années. Nous allons travailler en collaboration avec la Mairie pour donner de la visibilité aux entreprises.

Marché gourmand

Pétanque

Concours amical ouvert à tous, doublette formée. Inscription 8€ par équipe en 3 parties.
Toutes les parties seront récompensées.
Venez passer un bon moment de détente au terrain des 4 Vents tous les vendredis d'été, à partir du 7 juin dès 20h30 jusqu'au 30 août.

Le Ping'Club au TOP aveyronnais

Avec trois équipes au niveau régional (R2, R3 et R4), le Ping'Club confirme sa bonne santé.

Trois autres équipes évoluent en département, permettant à chaque licencié de pratiquer le ping à son niveau.

Plusieurs titres départementaux individuels et la qualification de plusieurs joueurs aux compétitions régionales complètent un bilan sportif très positif.

La saison prochaine offrira encore à l'espace Georges BRU de belles rencontres avec les clubs les plus huppés de la région Occitanie. Les jeunes se verront proposer, le samedi matin, un nouveau créneau d'apprentissage et de perfectionnement.

Débutants et joueurs confirmés, vous serez les bienvenus le mardi soir, le jeudi soir et aussi le samedi matin.

Port. 06 83 29 69 44

Site : http://pingolemps.hautetfort.com/

Facebook : https://www.facebook.com/ping.olemps

Sport Quilles Olemps

La saison 2019 a été exceptionnelle pour le Sport Quilles Olemps qui a connu des moments forts.

Un triplé historique, réalisé par les 3 équipes engagées en première série du Ceor-Lagast, a permis à 2 équipes d'accéder à la catégorie supérieure et à notre club d'organiser la finale en 2019. Ces 3 équipes étaient composées de Fabien CAVALIE, Jean-Patrick MASQUELIER, Michel REY, Pascal GARRIGUES, Jacques ESCLASSAN, Benjamin ESCLASSAN, Clément ENJALBERT, Luca SOLA, Alain COULON, Daniel ROMULUS, Jean RODOLPHE et Clément JOUVET.

Le podium du triplé lors de la finale à Cassagnes le 13 juin 2018

L'autre fait marquant a été le titre de Champion de France par équipe dans la catégorie Promotion obtenu le 5 août 2018 par l'équipe composée de Francis MARRE, Alexis FLOTTES, Simon ESCLASSAN et Jean-Robert PRIVAT.

Si des personnes souhaitent rejoindre le club ou tout simplement découvrir les quilles de huit, elles peuvent contacter Sophie au 06 07 83 36 47

L'équipe championne de France Promotion 2018

Tennis club

Quel que soit votre type de pratique, loisir ou compétition, la section tennis d'Olemps est heureuse de vous accueillir sur ses installations récemment rénovées avec notamment 2 courts extérieurs totalement neufs.

Jeunes ou adultes, vous pouvez venir pratiquer le tennis, soit en prenant des cours, soit en accès libre (nécessitant une cotisation).

Pour rappel, les jours d'inscription sur le site d'Olemps :

• Samedi 31 août 14h00 - 17h00,

• Mercredi 04 septembre 16h00 - 20h00.

Début des cours : lundi 09 septembre.

Port. 07 81 03 39 32

Informatic'Multimedia 12

Nouveauté au sein de l'association

L'association fonctionne avec une vingtaine d'adhérents. Les ateliers ont lieu dans la salle des Bleuets de la salle 7-77, prêtée gracieusement par la mairie, avec un accès gratuit au Wi-fi public, les lundis et mercredis après-midi entre 13h30 et 18h00, le jeudi entre 19h00 et 21h00.

Les séances sont réparties en 7 ateliers d'1h30, par groupe de 4 personnes maximum, en fonction de leur niveau : débutants ou pratiquants réguliers, sur ordinateur portable ou tablette.

Les thèmes abordés : internet et mises en garde, mail, traitement de texte (courrier), tableur « Excel » pour faire un budget familial ou gérer des dépenses d'énergie, nettoyage de l'ordinateur, importer les photos depuis l'appareil photo ou le téléphone portable, création de compte administratif (banque, impôts, assurances, énergies, retraite…), archivage de photos ou fichiers, … L'animatrice s'adapte aux demandes du groupe.

Chaque adhérent apporte son matériel.

En novembre et décembre, des ateliers à thème d'une durée de 2H00 ont eu lieu, en fonction des demandes. Ils étaient principalement axés sur la photo, en amélioration et retouches, pour la création d'un album photos et la réalisation d'une carte de vœux. D'autres thèmes peuvent être abordés : réseaux sociaux, blog…

Comme l'an passé, un repas réunissant les adhérents pour un moment convivial a eu lieu au mois de juin au restaurant Le Amazir.

La grande nouveauté de la rentrée

C'est la mise à disposition, pour les personnes qui veulent pratiquer l'informatique (avant un achat de matériel) ou pour celles qui ont un ordinateur fixe à leur domicile, d'un ordinateur prêté par l'association pour les prochains ateliers de septembre 2019.

L'association Informatic'Multimedia 12 vous donne rendez-vous lors des Asso'lempiades le 7 septembre à partir de 14h00 à l'espace Georges BRU pour tout renseignement.

Port. 06 89 81 71 08 (animatrice)

Mail : informaticmultimedia12@orange.fr

Site : https://informatic-multimedia-12.blog4ever.com

Des adhérents lors d'un atelier à thème avec Liliane, secrétaire, et Nadine, animatrice

Dates à retenir

Samedi 7 septembre	Les Asso'lempiades / Le Groupe du coin
Dimanche 15 décembre	Marché de Noël
Vendredi 10 janvier	Vœux
Dimanche 2 février	Repas des Aînés

Médiathèque - Ludothèque

rue des Peyrières ✆ 05 65 75 51 06 - bibliotheque@mairie-olemps.fr

	Période scolaire Vacances d'été		Petites vacances	
L	-	16 h - 18 h	-	15 h - 18 h
M	10 h - 12 h	16 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
M	10 h - 12 h	14 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
J	10 h - 12 h	-	10 h - 12 h	15 h - 18 h
V	-	16 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
S	10 h - 12 h	-	10 h - 12 h	-

Numéros Utiles

Noms	Adresses	Téléphones	Mail
École Pierre Loubière	Place de la Fontaine	Primaire 05 65 68 59 22	0121247R@ac-toulouse.fr
		Maternelle 05 65 68 84 95	-
École Les Grillons	Cassagnettes	05 65 68 14 05	ecolelesgrillons.olemps@ec-mp.org
Structure accueil petite enfance - L'Enfant Do	Rue du Manoir	05 65 68 39 31	famillesrurales.olemps@wanadoo.fr
RAM	Le Manoir	05 65 75 51 08	ram@mairie-olemps.fr
La Petite Récrée (centre aéré)	Le Manoir	06 21 68 18 92	lapetiterecree.olemps@gmail.com
Salle Multi-Générations 7-77	Rue des Peyrières	-	-
Espace sportif Georges BRU	Place de la Fontaine	05 65 68 15 27	-
Halle des Sports	Place de la Fontaine	-	-
Salle communale	Espace vert des 4 Vents	-	-

Noms	Adresses	Téléphones
Déchetterie	Fonsalade	06 74 91 98 17
La Poste	Place de la Fontaine	05 65 68 37 81
Gaz de France - Dolce Vita	Rodez	0 800 228 229
Préfecture de l'Aveyron	Rodez	05 65 75 71 71
Syndicat des Eaux Inter.	Onet-le-Château	09 77 40 84 08
Véolia Eau	Rodez	05 61 80 09 02
EDF	Rodez	09 69 32 11 08
Pompiers	Rodez	18
SAMU	Rodez	15
Police	Rodez	17
Gendarmerie	Rodez	05 65 73 70 00
Allo Docteur	-	3966
Cabinet infirmières	Olemps	05 65 68 16 01
Dentiste	Olemps	05 65 68 40 52
Centre hospitalier Ste-Marie	Cayssiols	05 65 67 53 00
Dr CAVAILLON	Rue Vert Pré	05 65 68 99 23
Dr CHAUFFOUR	Rue Vert Pré	05 65 68 99 22

Noms	Adresses	Téléphones
Kinésithérapeute DELCROS	Avenue de la Gagée	05 65 68 63 02
Kinésithérapeute GINISTY	1, rue de 4 Vents	05 65 68 87 39
Kinésithérapeute MERITXELL	36, rue des Peyrières	06 75 57 62 00
Pédicure podologue GARRIC	Rue des Peyrières	05 65 75 20 19
Pédicure podologue JAAFAR	1, rue des 4 Vents	05 65 68 91 69
Ostéopathe LLORIA	Rue Vert pré	01 45 14 74 90
Orthoptiste LAVAL	Rue Vert pré	05 81 37 72 53
Médecine chinoise BANCAREL	Rue Vert pré	07 81 23 09 05
Sophrologue ROMANO	16, rue des Peyrières	06 88 02 09 09
Pharmacie	Place de la Fontaine	05 65 68 76 38
Caisse Primaire d'Assurance	Rodez	3646 ou 08 11 70 36 46
Centre hospitalier Jacques PUEL	Rodez	05 65 55 12 12
Annexe Les Peyrières	Olemps	05 65 55 10 10
Mairie	Olemps	05 65 75 51 00

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à 29 bébés : Eyyub, Soën, Tim, Alia, Nathan, Camille, Kylian, Arthur, Jade, Lina, Mila, Alya, Lola, Naya, Océane, Charly, Lou, Léa, Marie-Elisa, Inès, Léa, Clémence, Léon, Souleyman, Mathéo, Livy, Augustin, Ninon et Nolan.

Mariages

Fabienne BOYER et **Frédéric MULLER** — 1040, Lagarrigue
Marie STEVOVITCH 4, les Encluzes - Le Lache et **Jean GAZANIOL** — 1, av. Gambetta - Bois-Colombes
Sandrine PASCAL et **Alexandre MAZARS** — 1350, Lagarrigue
Marion DA SILVA 9, lot. Clos du Vallon - St-Christophe-Vallon et **Mickaël BERNAD** — 12, rue de Ruffarenc
Annabel SERIN et **Julien VALIÈRE** — 6, passage du Levant

Décès

BURGUIÈRE Yvette, née CAZOTTES
SOULIÉ Claude
ESCALERA Higinia, née MUNOZ
NUNES Idalina, née FERREIRA DA SILVA
GALÉOTE Vincent
MAZARS Valentine, née SAMARIA
PALOUS Liliane, née PERRET
DUEYMES Denise, née ROUVIER
ZWIERNIAK Jean
GALTIER Daniel
BOUSQUET Claude
FRAYSSINET Marcel
RAYNAL Christian
FOUCRAS Jean-Marie
SEGURET Claudine, née SOULIÉ
CANCEIL Pierre
CARCENAC René
BOISSONNADE André
ARAUJO Fanny, née CARVALHO
CARRIÈRE Fernande, née GAUBERT
OLIÉ Julienne, née SAINTOUL
GAYRARD Raymonde, née BERTRAND
GAYRARD Hubert

Élections européennes 2019 : résultats définitifs de la commune d'Olemps

Noms	Voix	% Exprimés
Nathalie LOISEAU	424	28,86
Jordan BARDELLA	234	15,93
Yannick JADOT	212	14,43
Raphaël GLUCKSMANN	129	8,78
François-Xavier BELLAMY	98	6,67
Manon AUBRY	94	6,40
Nicolas DUPONT-AIGNAN	61	4,15
Jean-Christophe LAGARDE	47	3,20
Benoît HAMON	42	2,86
Ian BROSSAT	30	2,04
Dominique BOURG	29	1,97
Hélène THOUY	21	1,43
Françis LALANNE	14	0,95
Nathalie ARTHAUD	10	0,68
François ASSELINEAU	7	0,48
Florian PHILIPPOT	7	0,48
Olivier BIDOU	6	0,41

Noms	Voix	% Exprimés
Nathalie TOMASINI	2	0,14
Pierre DIEUMEGARD	1	0,07
Christophe CHALENCON	1	0,07

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	2 526		
Abstentions	944	37,37	
Votants	1 582	62,63	
Blancs	77	3,05	4,87
Nuls	36	1,43	2,28
Exprimés	1 469	58,16	92,86

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Olemps *Côté Sud*

vous souhaite la bienvenue

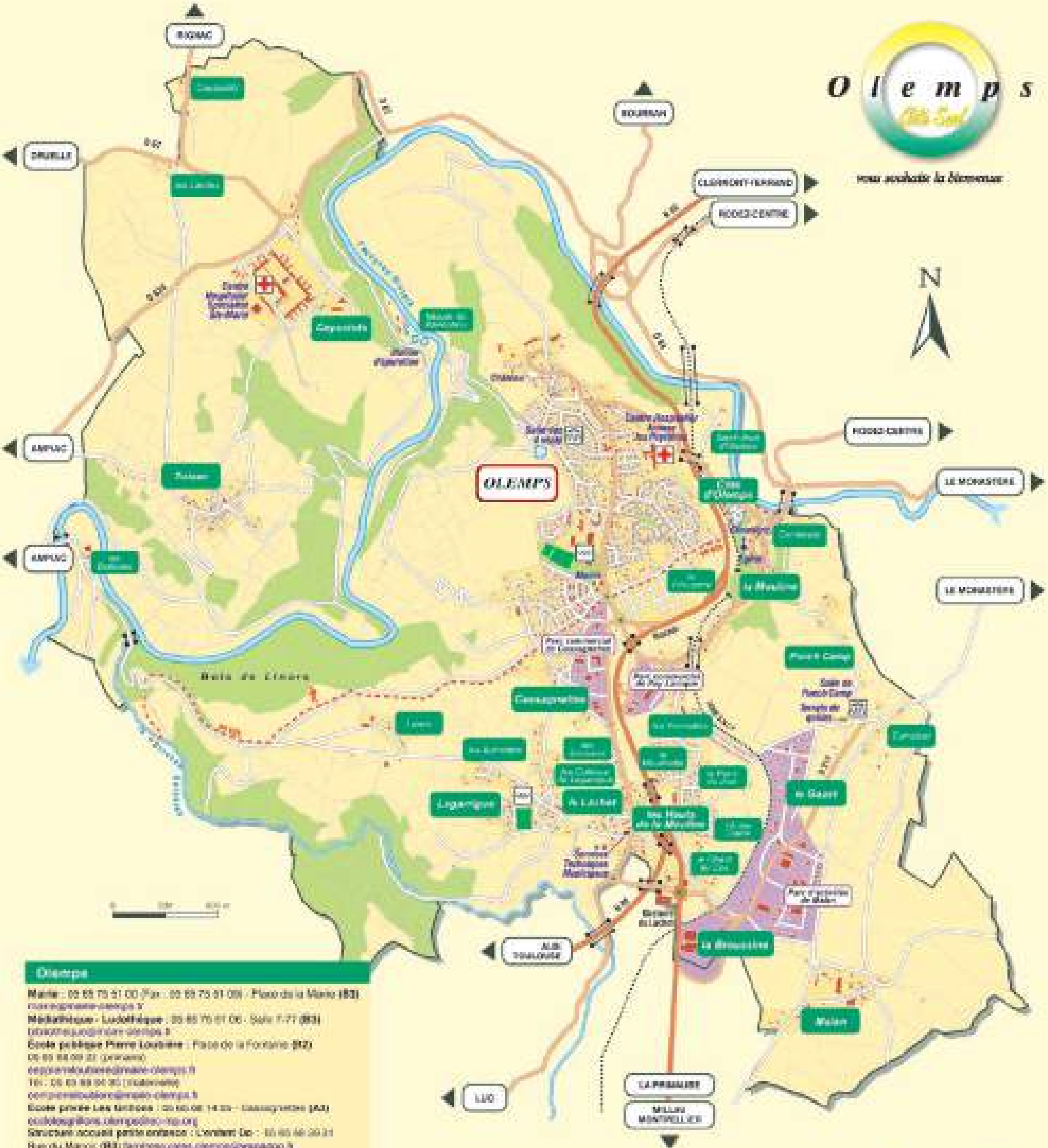

Olemps

Mairie : 05 65 75 51 00 (Fax : 05 65 75 51 09) - Place de la Mairie **(B3)**
[illegible]
Médiathèque - Ludothèque : 05 65 75 51 06 - Salle 7-77 **(B3)**
[illegible]
École publique Pierre Loubière : Place de la Fontaine **(B2)**
05 65 68 [illegible] (primaire)
[illegible]
Tél : 05 65 [illegible] (maternelle)
[illegible]
École privée Les tilleuls : [illegible] - Cassagnettes **(A3)**
[illegible]
Structure accueil petite enfance : L'enfant Do : [illegible]
Rue du Manoir **(B3)** [illegible]
Espace sportif Georges BRU : 05 65 68 15 27
Place de la Fontaine **(AB2-3)**
Halle de Sports : Place de la Fontaine **(AB2)**
Salle multi-générations 7-77 : Rue des Peyrières **(B3)**
Salles communales :
des 4 Vents - Espace Vert des 4 Vents **(AB1)**
de Puech Camp
Déchetterie : 06 74 91 99 17 - Route de Fontsalade **(B3)**
La Poste : 05 65 68 37 81 - Place de la Fontaine **(B2)**
Église : Côte d'Olemps **(C3)**
Cimetière : Côte d'Olemps **(C2)**

Centre Hospitalier Annexe Les Peyrières : 05 65 55 12 12 - Côte d'Olemps **(B1-2)**
Centre Hospitalier Ste Marie : 05 65 67 53 00 - Cayssiols
Cabinet d'infirmières : 05 65 68 18 31 - Rue des 4 Vents **(AB1)**
Dentiste : 05 65 68 40 52 - Place de la Fontaine **(B1)**
Médecins :
Dr Cavaillier : 05 65 68 09 33 - Rue Vert Pré **(A1)**
Dr Chauffour : 05 65 68 59 22 - Rue Vert Pré **(A1)**
Dr Fodin : 05 65 68 09 21 - Rue Vert Pré **(A1)**
Kinésithérapeutes :
05 65 68 65 02 - Rue Vert Pré **(A1)**
05 65 68 87 39 - Rue des 4 Vents **(AB1)**
06 75 57 62 00 - Rue des Peyrières **(B3)**
Pédicure podologue : 05 65 68 91 59 - Rue des 4 Vents **(AB1)**
Pharmacie : 05 65 68 76 38 - Place de la Fontaine **(B2)**

Olemps
Rodez Agglomération

Rodez

Centre Hospitalier Jacques Puel : 05 65 55 12 12
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 17
Gendarmerie : 05 65 73 70 00
Rodez Agglomération : 05 65 73 83 00

Olemps *Côté Sud*

Groupe Burlat Rodez - 08/2019 - ISO 14001